



ACNOA NEWSLETTER



REVUE MENSUELLE DE L'OLYMPISME AFRICAIN

AVRIL 2022



57^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

AU CŒUR DES TRAVAUX

DOCUMENT SPÉCIAL

L'APPEL DU PRÉSIDENT DU CIO



**Give peace a
chance**

DOCUMENT SPÉCIAL

**SPORT ET PAIX DANS LE CONTEXTE DE LA GUERRE
EN UKRAINE**

L'APPEL DU PRÉSIDENT DU CIO

Au moment où le monde entier est secoué à divers niveaux par la guerre entre la Russie et l'Ukraine, le président du Comité International Olympique, Dr Thomas Bach, a lancé un vibrant appel en faveur du retour à la paix. Voici dans son intégralité le message du premier responsable de l'instance faitière du Mouvement olympique.



«GIVE PEACE A CHANCE»

... c'est l'appel que j'ai lancé aux dirigeants politiques du monde entier dans mon discours d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver Beijing 2022. Dans mon discours de clôture, j'ai exprimé l'espoir que ces dirigeants s'inspirent de «l'exemple de solidarité et de paix» qui a été donné par les athlètes.

À peine quatre jours plus tard, tous nos espoirs pour l'Ukraine se sont brisés. Les images et les reportages horribles de l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe ont choqué le monde entier. Nous sommes chaque jour plus accablés en voyant tant de souffrance humaine, d'angoisse, de désespoir et de destruction. Pendant

ce temps, des millions d'Ukrainiens, pour la plupart des femmes et des enfants, doivent fuir la brutalité de la guerre et gagner d'autres pays. Notre cœur, nos pensées, nos émotions sont tournées vers toutes ces victimes innocentes. La communauté mondiale a réagi de manière sans précédent à ce qui est largement considéré comme un tournant dans l'histoire de l'humanité. L'Assemblée générale des Nations Unies a déploré dans les termes les plus énergiques l'agression commise par la Fédération de Russie, dans une résolution adoptée à une majorité tout-à-fait exceptionnelle. Seuls trois autres pays ont, avec la Russie et le Bélarus, voté contre cette résolution. Puis





les actes de solidarité de millions de personnes et les sanctions des gouvernements du monde entier ont suivi.

Le Mouvement Olympique a immédiatement et fermement condamné la violation de la Trêve Olympique par le gouvernement russe, a demandé instamment le déplacement de tous les événements sportifs prévus en Russie ou au Bélarus, et a appelé à ce qu'aucun symbole national de ces pays ne soit affiché lors des événements sportifs. Ce faisant, nous démontrions notre solidarité avec le peuple ukrainien. Nous partageons l'émotion de tous ceux qui, à travers le monde, appellent comme nous à la paix. Il nous fallait en même temps partager la dure réalité avec eux tous.

D'un côté, nous avons le coeur lourd. De l'autre, nous

devons garder la tête froide pour préserver nos valeurs olympiques qui ont jusque-là résisté à l'épreuve du temps. L'invasion a changé le monde. L'invasion n'a pas changé nos valeurs. L'invasion a renforcé notre attachement à nos valeurs de paix, de solidarité et de non-discrimination dans le sport, quelle qu'en soit la raison. Ce qui a changé, en revanche, ce sont les moyens de les protéger et de les promouvoir. Cette situation nous impose - et nous donne l'occasion - de définir clairement les principes et les valeurs qui constituent le Mouvement Olympique et nous guident. Les conséquences politiques de cette guerre et les sanctions politiques infligées nous confrontent au dilemme extrêmement difficile de nous trouver dans l'incapacité d'appliquer pleinement ces principes en tout temps.





Notre principe directeur est la paix. Cette mission nous a été confiée par notre fondateur, Pierre de Coubertin. Lorsqu'il a restauré les Jeux Olympiques et créé le CIO en 1894, avec le soutien total du mouvement international pour la paix de l'époque, il a déclaré : **«Si l'institution des Jeux Olympiques prospère, elle peut devenir un facteur puissant pour assurer la paix universelle.»**

En d'autres termes, le sport, et les Jeux Olympiques en particulier, peuvent être un puissant symbole de paix et de compréhension. Ils peuvent être une source d'inspiration en nous montrant comment le monde pourrait vivre en paix si nous respectons tous les mêmes règles et si nous nous respectons les uns les autres. Tous les membres de la communauté olympique

souhaitent que nous soyons plus qu'un symbole et une source d'inspiration. Mais nous avons dû une fois de plus tirer cette dure leçon : le sport ne peut pas instaurer la paix et les décisions concernant la guerre et la paix sont du ressort exclusif du monde politique. Pour être ne serait-ce que ce symbole puissant, pour être la représentation inspirante d'un monde pacifique – peut-être utopique – pour s'opposer de manière crédible à la guerre, le sport olympique a besoin de la participation de tous les athlètes qui acceptent les règles, même et en particulier si leurs pays dans le monde «réel» sont en conflit ou en guerre. Une compétition entre athlètes issus uniquement de nations partageant les mêmes idées n'est pas un symbole crédible de paix, juste un événement sportif de plus. Notre rôle consiste à être un contre-exemple à





la guerre et aux divisions – et non à accepter, suivre et aggraver les clivages entre les peuples. Nous devons être unis au sein du Mouvement

des changements historiques et fondamentaux observés partout dans le monde à la suite de l'invasion russe ainsi que de leurs conséquences sans précédent sur le plan politique.

Le fait de mettre au grand jour la responsabilité du gouvernement russe et de ses membres est aussi un moyen de reconnaître que cette guerre n'a pas été déclenchée par le peuple russe, les athlètes russes ni les organisations sportives russes

Nous continuerons donc à dénoncer les personnes et les organisations responsables de cette guerre, qui est une violation de la Trêve Olympique. C'est la raison pour laquelle aucune compétition ou manifestation sportive ne devrait avoir lieu sur le

Olympique ; nous devons nous montrer solidaires pour accomplir notre mission unificatrice quelles que soient les circonstances.

territoire de la Fédération de Russie ou de la République du Bélarus. Aucun symbole national ou étatique de quelque nature que ce soit représentant ces pays ne devrait être affiché lors d'un événement organisé par le Mouvement Olympique. Un argument facile reviendrait

Ces valeurs, ces principes et cette mission nous ont guidés par le passé et nous guideront à l'avenir, en tenant compte

ACNOA - ANOCA





à dire qu'il s'agit d'une politisation du sport qui va à l'encontre de la Charte Olympique, laquelle exige la neutralité politique. C'est un piège dans lequel nous ne tomberons pas. Quiconque viole de manière aussi flagrante la Trêve Olympique par des moyens politiques, voire militaires, ne peut dénoncer les conséquences qui en découlent en affirmant qu'elles sont motivées par des raisons politiques.

Le fait de mettre au grand jour la responsabilité du gouvernement russe et de ses membres est aussi un moyen de reconnaître que cette guerre n'a pas été déclenchée par le peuple russe, les athlètes russes ni les organisations sportives russes. Nous sommes toutefois confrontés à un dilemme insoluble à cet égard, car nous avons en même temps la lourde

responsabilité de garantir l'intégrité, l'équité et la sécurité de nos compétitions. Dans ces circonstances sans précédent, nous ne pouvons assumer pleinement cette responsabilité, ni garantir l'intégrité des compétitions. Grâce à la recommandation de la commission exécutive du CIO, nous avons clarifié la situation pour nos parties prenantes et évité les désaccords, tout en les aidant à maintenir notre unité. Sans cela, nous serions retrouvés dans une situation où des athlètes russes ou bélarussiens auraient concouru pour des titres, alors que les athlètes ukrainiens n'auraient pu le faire en raison de la guerre dans leur pays. Sans cela, nous aurions assisté à la politisation de compétitions sportives par des athlètes ou des équipes, certains d'entre eux étant encouragés par des





“ nous poursuivrons nos consultations étroites avec toutes les parties prenantes du Mouvement Olympique... je vous encourage vivement à prendre contact avec le CIO pour toute question ou commentaire

tiers. Nous avons également dû tenir compte des risques pour la sécurité des athlètes russes et biélorusses participant à des compétitions internationales, en raison de l'émergence de profonds sentiments anti-russes et anti-biélorusses suite à l'invasion.

Pour toutes ces raisons, nous demandons instamment à toutes les organisations sportives du monde de protéger l'intégrité, l'équité et la sécurité de leurs compétitions en n'autorisant pas les athlètes russes et

biélorusses à y participer, ou dans des circonstances particulières, en interdisant au moins toute identification de leur nationalité. Cette approche protectrice est également partagée par les Fédérations Internationales de sports présidées par des ressortissants russes. Dans ce contexte, nous continuerons à suivre de près le comportement des athlètes russes et biélorusses et de leurs organisations sportives concernant leur engagement en faveur de la paix tel qu'inscrit dans la Charte Olympique. Ce faisant, nous devons tenir compte de la situation en Russie où, selon la loi, toute action en faveur de la paix est passible d'une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 15 ans.

Il va sans dire que nous poursuivrons nos consultations étroites avec





toutes les parties prenantes du Mouvement Olympique. À cet égard, je vous encourage vivement à prendre contact avec le CIO pour toute question ou commentaire que vous pourriez avoir.

En parallèle, nous allons

l'ensemble du Mouvement Olympique. Afin de rendre cette aide aussi efficace que possible, nous avons non seulement créé un fonds de solidarité, mais nous avons également demandé au membre du CIO Sergii Bubka, en sa qualité de président du

“ Ce qui rend la guerre en Ukraine si singulière, c'est la réaction mondiale qu'elle a suscitée et ses conséquences considérables pour le monde

ACNOA - ANOCA

renforcer nos efforts de solidarité avec la communauté olympique ukrainienne. Bon nombre de membres de cette communauté vivent en Ukraine dans des conditions insupportables, beaucoup ont dû fuir. Nous sommes très touchés par les témoignages de solidarité qui affluent de

Comité National Olympique d'Ukraine, de coordonner nos efforts. Le groupe de travail qu'il dirige a déjà pu fournir une assistance à bon nombre de nos amis olympiques ukrainiens par le biais des 25 bureaux régionaux du CNO ainsi que d'autres institutions y afférentes. Tous



sont en contact avec d'autres CNO dont les pays ont déjà accueilli plus de deux millions de réfugiés, et proposent leur aide dans le meilleur esprit olympique. Dans ce même esprit, nous n'oublions pas les autres communautés olympiques touchées par la guerre, les situations de conflit ou d'autres actes violents. Nous continuons à les aider, comme en Ukraine, par le biais de leurs CNO respectifs.

Ce qui rend la guerre en Ukraine si singulière, c'est la réaction mondiale qu'elle a suscitée et ses conséquences considérables pour le monde ; cela marque un tournant

dans l'histoire de l'humanité et crée également des défis sans précédent pour notre Mouvement Olympique. Nous espérons sincèrement que ces obstacles pourront être surmontés le plus rapidement possible et que la paix pourra être rétablie. Cette situation ne nous fait pas oublier les victimes des autres guerres – trop nombreuses – qui sévissent dans notre monde fragile. Par solidarité avec elles, veuillez-vous joindre à moi en interpellant, en implorant, en exhortant tous les dirigeants politiques du monde :

«GIVE PEACE A CHANCE»

Dr Thomas Bach, Président du CIO





LE DISCOURS DU PRÉSIDENT MUSTAPHA BERRAF AU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ACNOA (CAIRE)

*Monsieur le Ministre, Cher frère,
Monsieur le président du CNO d'Égypte,
Monsieur le président de la Fédération Internationale de Handball,*

*Honorables Membres du Comité Exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique, ACNOA
Mesdames-Messieurs
Chers invités*



MUSTAPHA BERRAF

**Membre du CIO,
Président de l'ACNOA**

Permettez-moi tout d'abord de remercier du fond du cœur, le gouvernement et le peuple Egyptien tout entier pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité fraternelle dont nous avons été entourés depuis notre arrivée au Caire afin que notre séjour dans la belle capitale Africaine ainsi que nos travaux se déroulent dans d'excellentes conditions.

*Honorables, Excellence,
Mesdames et Messieurs,*

Je vous rends à l'avance un vibrant hommage dans la conviction que la présente session de notre Comité





Exécutif marquera comme une nouvelle étape importante dans la voie du progrès et de la consolidation de l'unité

“ Le Caire est notre capitale et pour ainsi dire celle qui nous projette à travers cette réunion du Comité exécutif vers des lendemains Meilleurs.

du mouvement olympique et sportif Africain que nous ne cessons d'appeler de tous nos vœux.

Nous avons bravé ensemble les affres de la terrible pandémie à Covid-19 et nous avons soutenu, dans ce contexte, l'organisation des Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et les Jeux Olympiques d'Hiver de Beijing 2022.

Nous voici en 2022 avec encore plus de détermination pour poursuivre nos objectifs communs qui, pour la plupart, ont été atteints grâce à notre abnégation et à nos convictions

qui sont liées à l'idéal olympique de solidarité de partage, de fraternité et de fair-play.

Du 26 août au 6 Septembre 2022, Le Caire, la capitale de l'Egypte va abriter certainement la 4ème édition des Jeux Africains de la Jeunesse. Une manifestation créée par l'ACNOA à l'effet de rassembler dans un cadre spatial unique des jeunes âgés de 14 à 18 ans, venant des quatre coins du continent.

L'édition 2022 des Jeux Africains de la Jeunesse au Caire est une volonté affirmée des Hautes autorités égyptiennes au premier rang desquelles Son Excellence, le Président de la République Abdel Fattah El Sissi qui a reçu, le 25 Mai 2021 la médaille de l'Ordre du Mérite Olympique Africain « Or », la plus haute distinction décernée par l'Association des Comités Nationaux d'Afrique.

**Excellence, honorables,
Mesdames et Messieurs
Chers amis,**

La présente session de notre Comité exécutif s'inscrit dans la logique du partage et de





la promotion des valeurs olympiques. L'optique étant de rappeler la force de la tolérance ; de l'égalité ; du respect et de la solidarité.

Les récents évènements de la guerre en Ukraine nous invitent à soutenir avec fermeté toutes les mesures prises par le Comité International Olympique et son Président le Dr Thomas Bach qui a lancé un appel à la Paix pour que cessent ces hostilités qui attristent le monde entier. L'ACNOA exprime tout son soutien à la paix et à tout le Mouvement olympique et sportif Mondial qui est impacté par ce conflit inédit.

Excellence, Honorables, Mesdames-Messieurs

Que les présents travaux soient un succès comme à l'accoutumé. Que notre participation reflète nos objectifs qui s'appuient sur notre plan d'action 2020-2024 qui est la boussole de notre vision et sur les nouvelles orientations du CIO avec l'agenda 20/25.

Le Caire est notre capitale et pour ainsi dire celle qui nous projette à travers cette réunion

du Comité exécutif vers des lendemains Meilleurs. Nos recommandations et résolutions issues de notre rencontre doivent prendre en compte les préoccupations de la Jeunesse Africaine.

Cette jeunesse qui attend beaucoup de nous et qui a chaque fois en redemande ; à nous de savoir lui rendre la pareille à travers la qualité de nos travaux et l'excellence de nos actions. C'est la voie du progrès et de la modernité que l'ACNOA et le mouvement olympique et sportif Africain ont choisi.

C'est dans cette conviction intime et dans la pleine confiance en nos compétences que je m'appuie et que je forme des vœux de plein succès pour le futur de nos nobles activités.

Je vous remercie et je prie Monsieur le Ministre mon cher frère de présenter notre profonde déférence et notre immense respect à Son Excellence Monsieur le Président de la République.



DOSSIER SPÉCIAL

57^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF

AU CŒUR DES TRAVAUX



L'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) a tenu les 16 et 17 mars 2022 au Caire, en Egypte, la 58ème session ordinaire de son Comité Exécutif. Cette édition d'ACNOA Newsletter est consacrée à cet événement qui était placé sous la présidence de M. Mustapha Berraf, le premier responsable de cette institution.




AU CŒUR DES TRAVAUX

L'ACNOA TIENT LA 57^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DE SON COMITÉ EXÉCUTIF AU CAIRE



La 57ème session ordinaire du Comité Exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA) s'est tenue au Caire, en Egypte les 16 et 17 mars 2022 sous la présidence effective de M. Mustapha Berraf, le président de ladite Association. Toutes les conditions ont été très bien préparées par l'état-major de l'Instance et le Comité olympique local piloté par son président, Hesham Mohamed

Tawfeq Hatab, pour le bon déroulement de ces travaux.

La cérémonie d'ouverture a connu la présence de plusieurs personnalités dont le Ministre égyptien de la Jeunesse et des sports M. Ashraf Sobhy, le président de l'ACNOA, M. Mustapha Berraf, les responsables de plusieurs organisations partenaires et les membres du Comité Exécutif de l'instance faitière du



Mouvement olympique africain.

Dans son allocution d'ouverture, le président du CNO égyptien, M. Hesham Mohamed Tawfeq Hatab a témoigné sa reconnaissance et sa gratitude à l'ACNOA pour le choix porté sur son pays pour abriter la 57ème session du Comité Exécutif de l'Association ; ajoutant que l'organisation de la rencontre au Caire est une marque de confiance et d'amitié envers le peuple égyptien et son CNO.

A l'instar du président du CNO égyptien, le ministre de la Jeunesse et des Sports M. Ashraf Sobhy, a également insisté sur l'importance de la

rencontre et la fierté de son pays d'abriter cette session du Comité Exécutif de l'ACNOA. Il a indiqué que le sport africain doit renforcer sa cohésion et qu'une telle assise constitue sans doute un cadre idoine pour résoudre la problématique de la refondation du Mouvement sportif africain.

Dans son discours, M. Mustapha Berraf, Président de l'ACNOA, a tenu tout d'abord à remercier le Gouvernement égyptien. **« Permettez-moi tout d'abord de remercier du fond du cœur, le gouvernement et le peuple Egyptien tout entier pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité fraternelle dont**



nous avons été entourés depuis notre arrivée au Caire afin que notre séjour dans la belle capitale Africaine ainsi que nos travaux se déroulent dans d'excellentes conditions. » a-t-il indiqué.

Au sujet des prochains Jeux

de 14 à 18 ans, venant des quatre coins du continent.

L'édition 2022 des Jeux Africains de la Jeunesse au Caire est une volonté affirmée des hautes autorités égyptiennes au premier rang desquelles Son Excellence, le président de la



Africains de la Jeunesse prévus au Caire, le Président de l'ACNOA a déclaré que : **« Du 26 aout au 6 Septembre 2022 Le Caire, la capitale de l'Egypte va abriter certainement la 4eme édition des Jeux Africains de la Jeunesse. Une manifestation créée par l'ACNOA à l'effet de rassembler dans un cadre spatial unique des jeunes âgés**

République Abdel Fattah El Sissi qui a reçu, le 25 Mai 2021 la médaille de l'Ordre du Mérite Olympique Africain « Or », la plus haute distinction décernée par l'Association des Comités Nationaux d'Afrique. ».

Au cours des travaux, les participants se sont penchés sur la vie de l'Organisation depuis



L'Association a signé un Mémoire d'Entente « MoU », relatif au Soutien et au Développement des Sports Nautiques en Afrique avec la Fédération internationale de natation (FINA) et avec la Province de Gangwon, République de Corée.

la dernière session. Par ailleurs, ils ont dégagé les perspectives pour le futur. Ainsi, l'Association compte tout mettre en œuvre pour multiplier les bourses de formation dans les domaines de l'arbitrage et du management sportif en créant les conditions favorables permettant de rendre les sportifs africains plus performants et plus compétitifs sur l'échelle internationale. De même, le projet de budget présenté par le Trésorier Général, Ahmed Abu Gumel a été validé.

Les travaux du Caire ont également été marqués par

plusieurs présentations faites aussi bien par les commissions de l'ACNOA que par les organisations partenaires et les villes devant abriter des manifestations sportives dans le futur. Dans la même optique, M. Alfred Foloko, président de la zone IV de l'ACNOA a fait une présentation au cours de laquelle il a présenté les activités de sa structure et les perspectives pour cette Olympiade.

Par ailleurs, l'Association a signé un Mémoire d'Entente « MoU », relatif au Soutien et au Développement des Sports Nautiques en Afrique avec la Fédération internationale de natation (FINA) et avec la Province de Gangwon, République de Corée en vue d'établir un système de coopération étroite dans la perspective de la tenue des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver, Gangwon 2024.

Il est également à noter qu'une session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ACNOA s'est tenue en mode visio-conférence. Au cours des





57EME SESSION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF D L'ACNOA



57TH ORDINARY SESSION EXECUTIVE COMMITTEE



travaux, les CNO africains ont précisé la position de l'Afrique olympique au sujet de la gestion des Jeux Africains, Accra 2023.

A la fin des travaux du Caire, les membres du Comité exécutif de l'ACNOA ont félicité le président Mustapha Berraf pour la manière

efficace avec laquelle il conduit l'Institution. Celui-ci, en retour, a remercié ses collègues pour leur contribution inestimable au cours des travaux. Par ailleurs, les participants se sont donnés rendez-vous en Mauritanie pour la 59ème session du Comité exécutif de l'Association.





LE PRÉSIDENT DE L'ACNOA PRÉSENTE LE RAPPORT DE L'INSTITUTION AU CAIRE



L'un des temps forts de la 57^{ème} session du Comité exécutif de l'ACNOA tenu au Caire a été la présentation du rapport du Président de l'institution M. Mustapha Berraf. Celui-ci déroulait alors les activités de cette organisation depuis la dernière session ordinaire.

Dans son exposé, on note au chapitre des rencontres statutaires, qu'une session

extraordinaire du Comité exécutif s'est tenue le 30 décembre 2021 ; au cours de celle-ci les membres ont examiné l'état des préparatifs des Jeux africains de la jeunesse 2022 et des Jeux Africains de Plage 2023. Le 38^{ème} séminaire des Secrétaires généraux des CNO s'est tenu avec succès à Niamey, au Niger, du 26 au 28 novembre 2021 en format hybride. 52 CNO y ont pris part en présentiel et un par visioconférence, sous le thème





: « La planification stratégique pour une meilleure gouvernance des CNO, le développement des athlètes, des entraîneurs et des responsables, et l'harmonisation avec les plans continentaux pour le rayonnement de l'Afrique au niveau international ».

Egalement, la toute première conférence organisée par l'ACNOA sur la durabilité s'est tenue par visioconférence le 10 janvier 2022. Ici, environ 150 délégués des CNO, du CIO, des experts dans les domaines de la durabilité et du changement climatique y ont pris part. Des présentations ont été reçues du CIO, des CNO, des universitaires et des experts. La deuxième conférence aura lieu en 2023.

Au cours des derniers mois aussi, l'ACNOA a parachevé la nomination des membres des commissions approuvées à la dernière session ordinaire. A cet effet, l'intégration d'un plus grand nombre de femmes a été une réalité. Suite à l'approbation des commissions lors de la dernière session du Comité exécutif, des

lettres de nomination ont été données à tous les membres. Les commissions approuvées sont : Athlètes ; Programme de soutien aux athlètes-Paris 2024 ; Culture et Education ; Développement ; Éthique ; Finance ; Égalité des sexes ; Relations internationales ; Juridique ; Contentieux et Gouvernance ; Marketing ; Communication et Information ; Médical et Antidopage. La commission des athlètes pour sa part n'est toujours pas pleinement opérationnelle, car toutes les Zones n'ont pas encore transmis les noms de leurs deux représentants. Des dossiers ont été reçus des Zones 2, 3, 6 et 7. Un suivi sera effectué avec les Zones en suspens afin de finaliser ce processus.

Pour le Président de l'ACNOA, la Commission de Développement a commencé ses travaux et l'organisation soutient ses efforts. Elle a tenu sa première réunion de l'année le 2 mars 2022. Quant à la Commission Programme de soutien aux Athlètes de l'ACNOA, elle a examiné les critères de sélection soumis par le Secrétariat





général pour approbation au Comité exécutif afin l'instance puisse les communiquer aux CNO et commencer la mise en œuvre du Programme de soutien de Paris 2024. L'objectif de ce Programme étant de fournir une aide à la préparation et à la qualification des athlètes de haut niveau ayant

sur la durabilité et les activités environnementales de l'ACNOA le 29 janvier 2022.

Sur un autre plan, le Secrétariat a poursuivi ses activités au siège, à Abuja. L'accent étant mis sur la finalisation des questions en suspens avec les CNO, les zones et les autres parties prenantes. Egalement, dans son travail, un point d'honneur a été mis sur la finalisation du Programme de soutien aux Athlètes pour la période quadriennale, la coordination et la gestion du programme des activités continentales et des activités des commissions. Un consultant a été recruté à l'effet de gérer le processus de recrutement aux postes à pourvoir notamment un Responsable Administratif, un Comptable et un Assistant Technique.

“ La Fondation Olympafrica quant à elle fait preuve d'une exemplarité en termes de soutien indéfectible à l'épanouissement de la jeunesse africaine.

le potentiel de se qualifier et de faire une belle prestation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Relativement à la Commission de Durabilité, le président de la Commission et le directeur technique ont représenté l'ACNOA à la visioconférence organisée par le partenaire « **Lets Do it World** » du 27 au 30 janvier 2022. Le Président a fait une présentation

Pour ce qui est du Programme des activités continentales, il se poursuit avec un engagement constant entre le Directeur Technique et le Directeur Financier d'une part et le bureau de la Solidarité Olympique à Lausanne



d'autre part. 76% des CNO ont rempli les demandes relatives aux activités continentales sur RELAY et 8% sont en cours de finalisation. Il est à noter qu'au rang des propositions clés faites au cours du séminaire des SG, figure la nécessité d'organiser des sessions de formation avec les responsables de programmes au sein des CNO et du bureau de l'ACNOA. La quasi-totalité des activités financées par ce programme, qui ne se limitent pas exclusivement à celles mentionnées ci-dessous, sont les suivantes :

- ***Retour à la compétition, après le confinement imposé par la COVID-19 ;***
- ***Qualification en vue des jeux de Tokyo 2020 ;***
- ***Equipement sportif ;***
- ***Séminaires d'éducation ;***
- ***Détection et développement des talents ;***
- ***Compétitions et stages bloqués ;***
- ***Réunions statutaires des CNO, etc.***

La Fondation Olympafrica quant à

elle fait preuve d'une exemplarité en termes de soutien indéfectible à l'épanouissement de la jeunesse africaine. Parmi les activités mises en œuvre par la fondation, figurent :

- **Les « Jeux de la Jeunesse Olympafrica »** :

Ce nouveau programme s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan stratégique d'Olympafrica 2021 – 2025. Il combine à la fois sport (7 disciplines sportives) et éducation. 27 centres ont été choisis en vue de l'organisation de cette activité, et les compétitions ont commencé dans certains centres en décembre 2021.

- **La Bourse Iba Mbaye** : Ce programme a été consacré à la mémoire de feu Iba Mbaye, premier Directeur exécutif de la Fondation Olympafrica, en reconnaissance des services qu'il a rendus au mouvement olympique par le biais d'Olympafrica. Il prévoit l'organisation d'un concours de sport et de culture générale sur les valeurs olympiques afin de déterminer les deux lauréats qui recevront la bourse de 500





dollars chacun. En 2021, treize (13) centres ont été sélectionnés pour accueillir ce programme et le début des activités était prévu en octobre.

- **Le Futbolnet** : En raison de la COVID 19, le programme futbolnet classique a été modifié afin de l'arrimer au respect de la distanciation sociale et aux nouvelles mesures de santé. Tous les centres du réseau Olympafrica ont tiré profit de ce programme et les activités ont été lancées vers le mois d'octobre.

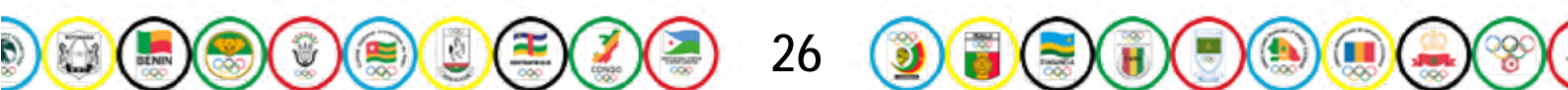
- **Réhabilitation des centres** : Dans le cadre de la réhabilitation des centres de 1ère génération, des fonds ont été alloués aux centres du Lesotho, du Burundi et du Niger dans la perspective de restaurer les infrastructures.

-Promotion/Communication des centres : Dans le cadre de la Communication d'Olympafrica, un plan stratégique de 2021 - 2025 a été élaboré afin d'aider la Fondation à : Réorganiser son travail ; Améliorer la conception des programmes, assortis d'objectifs plus spécifiques et

faire des présentations brèves et précises aux partenaires.

- **Construction de nouveaux centres** : Les travaux sont en cours à Sassandra (Côte d'Ivoire). L'ouverture est prévue en fin mars 2022. La réhabilitation est toujours en cours à Lagos (Nigeria) et la construction est en cours à Asrama (Togo). Le début des travaux est imminent au Ghana et au Niger.

Au chapitre des projets spéciaux de l'ACNOA présentés par le Président de l'Institution, il y a la Journée Mondiale du Nettoyage. En effet, l'ACNOA a une fois de plus apporté son appui aux CNO, à hauteur de 1% de leur budget d'activités, à l'effet de financer leur participation à la Journée Mondiale du Nettoyage 2021 qui a eu lieu le 18 septembre 2021. Les CNO ont, comme cela est de coutume, répondu à l'appel qui consistant à utiliser le sport comme instrument de durabilité et de changement environnemental. Tous les rapports reçus seront partagés avec la commission de durabilité en vue de les évaluer.





La collaboration avec « Lets Do it World (LDIW) » se poursuit et leur PDG a participé à la conférence de l'ACNOA sur la durabilité.

Pour ce qui est du Projet de sièges des CNO, le Trésorier Général et l'architecte du projet poursuivent leurs engagements avec les six CNO, à savoir : la Guinée Bissau, le Libéria, le Malawi, la Sierra Léone, le Cameroun et le Nigéria. Les CNO ont signé leurs accords dans la perspective de lancer les travaux de construction. D'autres CNO souhaitent être appuyés dans le cadre du projet.

Relativement au travail des responsables de l'ACNOA sur le terrain, le Président et des Membres du Comité exécutif ont effectué, entre octobre 2021 et janvier 2022, plusieurs missions dans le but de nouer ou de renforcer des accords ou encore de faire entendre la voix de l'Afrique olympique lors de grandes réunions internationales.

Sur le terrain du droit, M. Mustapha Berraf a indiqué que l'affaire Azzoug contre ACNOA

a finalement été jugée à Abuja, au Nigéria en octobre 2021. Le tribunal a statué en faveur de l'ACNOA en février 2022. Cette affaire a mis un terme à toutes les affaires juridiques pendantes héritées par le Comité exécutif. La création de la Commission Contentieux et Gouvernance a pour but d'anticiper toute question susceptible d'entraîner un litige, et partant, de prodiguer les conseils pertinents au Comité exécutif.

Au plan des accords, l'agence Sportfive a signé un accord avec l'ACNOA dans la perspective de devenir son partenaire exclusif en matière de marketing et de sponsoring. Egalement, la Confédération Mondiale de Baseball Softball (WBSC) a signé un accord avec ACNO en marge de son Assemblée Générale en Crète, Grèce, le 25 octobre 2021. Cet accord permettra d'intégrer une manifestation parallèle dans les activités des Jeux africains de la jeunesse et des Jeux Africains de Plage.





LES PRÉPARATIFS RASSURENT LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ACNOA



Les 2^{èmes} Jeux Africains de Plage sont prévus en Tunisie du 20 au 29 juin 2023. C'est dans le cadre de sa mission d'information que le CNO de ce pays, dirigé par M. Mehrez Boussayène

a fait une présentation de l'état d'avancement de cette manifestation aux participants à la réunion du Comité exécutif de l'ACNOA au Caire. L'événement, se déroulera dans les sites suivant: Yasmine Hamamet (site



principal), Radès, Lac de Tunis et Nabeul (sites secondaires). Le programme sportif, déjà arrêté, prévoit 15 sports dont 06 disciplines d'équipes Beach volley (H et D), Beach hand (H et D), Beach soccer (D), Basket ball 3x3 (H), Rugby à 7 et waterpolo. Les sports individuels, au nombre de 09 sont les suivants : Athlétisme de plage, triathlon, aviron de plage, kayak de plage, lutte de plage, tennis de plage, karaté de plage, nage en eau libre et nage avec palme.

Outre ce programme sportif dense, les 2èmes Jeux Africains de Plage seront également marqués par un important programme culturel qui sera axé autour de la valorisation du patrimoine artistique et culturel africain et le lancement du « **Ballet olympique africain** ».

Au plan de l'hébergement, les hôtels devant accueillir les délégations sont déjà prêts. Les athlètes seront logés au

village des jeux à Hammamet, les officiels et arbitres à l'Hôtel Royal, les sponsors quant à eux seront hébergés à La Marina et les médias dans un hôtel toujours dans la cité de Hammamet.

Au plan des infrastructures sanitaires, le Comité local d'organisation a déjà mobilisé l'ensemble des hôpitaux de la région, de même qu'une clinique aménagée à La Marina Yasmine Hammamet. Pour ce qui est du dispositif de test antidopage, il sera logé à l'Hôpital militaire de Tunis et à l'hôpital de Ben Arous. Le dispositif de transport également est déjà mis en place.

En fin de compte, l'état des préparatifs de ces jeux prêche à l'optimisme pour faire de ce rendez-vous une grande et belle fête à l'africaine.





DU CONCRET



Le projet de construction des sièges des Comités nationaux olympiques qui est coordonné par le Trésorier Général de l'ACNOA, M. Ahmed Abu Gumel avance à grands pas. Au cours des travaux du Comité Exécutif de l'instance faitière du Mouvement olympique

continental, une présentation de la maquette de siège type a été faite par l'architecte du projet. La philosophie de la construction des sièges est adossée sur le triptyque : simplicité, fonctionnalité, économie. Le concept de simplicité renvoie au fait que



l'édifice peut être facilement dupliqué car il s'agit d'un projet pilote. Quant à la fonctionnalité, elle fait allusion au fait que la construction répond aux besoins du Programme et à l'activité du bâtiment alors que l'économie renvoie à une utilisation de matériaux simples et à une technologie de base. Dans son architecture, l'infrastructure comprend un Rez-de-chaussée. Ici, il y a un espace accueil, une salle d'attente, une salle de réunion, le Secrétariat général, le secrétariat, 04 bureaux

Trésorerie, la comptabilité, le service de la communication, un espace de travail commun et 02 bureaux. A l'extérieur, un grand parking est prévu pour le stationnement des véhicules.

Le projet de construction des sièges est destiné aux CNO dépourvus de cette infrastructure. Il est piloté avec dextérité par le Trésorier général de l'ACNOA, M. Ahmed Habu Gumel. Les participants ont salué l'important travail déjà fait et ont encouragé le président M. Mustapha Berraf



et une salle des archives. L'étage supérieur du bâtiment comprend : le bureau du président, le secrétariat, la

à poursuivre ce projet qui vient donner encore plus de dignité à ces CNO du Continent jusque-là en manque d'un siège définitif.



AU COEUR DES TRAVAUX

LA COMMISSION DE DÉVELOPPEMENT DE L'ACNOA FAIT SA PRÉSENTATION AU CAIRE



La Commission de Développement de l'ACNOA que préside le Colonel Hamad Kalkaba

Malboun, président du Comité national olympique et sportif du Cameroun (CNOSC) a fait une présentation de ses activités au



Caire au cours des travaux du Comité Exécutif de l'ACNOA. Il en ressort que la Commission a tenu une réunion le 02 mars 2022 avec une participation de 17 membres sur les 18 qu'elle compte en son sein. L'exposé a commencé par une analyse situationnelle des Programmes de la Solidarité Olympiques en Afrique notamment la prise en charge des athlètes, la gestion des CNO et la formation des entraîneurs.

Au cours des travaux du 02 mars les membres de cette commission ont fait les constats suivant :

- **Tous les CNO n'accèdent pas et n'utilisent pas pleinement les fonds disponibles pour les programmes de la Solidarité Olympique;**
- **L'exode des athlètes africains talentueux vers d'autres continents;**
- **L'absence des athlètes de haut niveau aux**

compétitions africaines;

- **L'insuffisance des ressources humaines et de l'expertise dans certains CNO;**
- **Le manque de financements autres que ceux pourvus par la Solidarité Olympique, pour les activités de l'ACNOA et des CNO;**
- **La nécessité de donner à tous les CNO les moyens de s'assurer qu'ils sont outillés pour développer et soutenir les athlètes, entraîneurs, administrateurs et officiels techniques africains.**

Par la suite, la Commission a fait des propositions relatives à l'administration des CNO, à l'organisation des compétitions et à la recherche des financements supplémentaires.

Elle entend également se réunir plusieurs fois cette année aussi bien en présentiel qu'en visio-conférence.





LES PERFORMANCES DES ATHLÈTES AFRICAINS REVISITÉES AU CAIRE



Au cours de la session du Comité Exécutif de l'ACNO tenue au Caire, en Egypte, une présentation

sur les performances réalisées par les athlètes africains aux Jeux olympiques de Tokyo a été faite par M. João Manuel



Costa Alegre Afonso et Mme Fardouza Moussa-Egueh respectivement 1er et 4ème Vice-Présidente de l'ACNOA.

L'Association des Comités Nationaux d'Afrique (ACNOA) a débloqué une enveloppe de 1.000.000 de dollars US en 2018, dans le but d'aider les athlètes africains à se préparer, à se qualifier et à accéder aux podiums des Jeux Olympiques de Tokyo 2020.

Les athlètes qui ne figuraient pas sur la liste du Programme d'Appui aux Athlètes de l'ACNOA ont été soutenus grâce aux Bourses de la Solidarité Olympique, tandis que d'autres bénéficiaient de l'appui de leurs propres sponsors.

Les performances des athlètes du Programme « Tokyo 2020 »

Sur les 46 athlètes retenus

dans le Programme, 30 se sont qualifiés pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020, parmi eux, 7 ont remporté 8 médailles. En outre, cinq athlètes faisant partie du Programme ont terminé parmi les 8 meilleurs.

Dans le but d'optimiser le travail de la Commission de préparation aux jeux et afin d'accroître les performances des athlètes soutenus par le Programme les recommandations ci-après ont été formulées :

- ***La Commission de Développement et le Président de la Commission Tokyo 2020 de l'ACNOA doivent procéder à une évaluation d'après-jeux avec les CNO participants***
- ***Procéder à une identification précoce des athlètes en prélude aux Jeux de Paris 2024 afin de***





leur permettre de recevoir des appuis à partir de janvier 2022

- *Les CNO qui ne font pas parvenir à temps leurs rapports doivent être sanctionnés;*
- *Les athlètes doivent prendre l'engagement de ne pas se retirer avant Paris 2024;*
- *Les athlètes présentant un potentiel pour Los Angeles 2028 doivent être identifiés.*
- *Les performances générales de l'Afrique*
- *Tous les 54 CNO africains ont pris part aux Jeux de Tokyo 2020*
- *Le nombre d'athlètes accrédités était de 984 (415 femmes et 569 hommes);*
- *Des 984 athlètes accrédités pour les Jeux, 38 (y compris 4 pour les épreuves de relais) ont décroché des médailles pour le compte de l'Afrique.*

Au plan général de la préparation et de la participation de l'Afrique aux Jeux olympiques, il a été formulé les recommandations suivantes :

- *Que la Commission de Développement et au Directeur Technique procèdent à une analyse plus approfondie de tous les facteurs qui ont eu un impact sur les performances des athlètes ;*
- *Toutes les stratégies, qui devraient également prendre en compte le Plan Stratégique de l'ACNOA, devraient être mises en place dès janvier 2022 afin de garantir de meilleurs résultats lors des Jeux de Paris 2024 et de Los Angeles 2028.*





DÉVELOPPEMENT DU CYCLISME EN AFRIQUE

LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE EXPOSE AU CAIRE



Le Président de la Confédération Africaine de Cyclisme (CAC) et vice-président mondial de la discipline, Dr Mohamed Wagih Azzam a présenté



Le Caire a accueilli les championnats du monde en 2021 avec 22 épreuves au total, dont 11 pour les hommes et 11 pour les femmes.



aux membres du Comité exécutif de l'ACNOA, le 16 mars 2022, le programme de développement de son institution EN Afrique dans la perspective des grandes échéances à venir. L'Afrique compte aujourd'hui au total 54 fédérations. En 2022, la CAC entend organiser cinq championnats majeurs dans des épreuves différentes notamment en Egypte (mars), Namibie (avril), Nigéria (juin), Ghana (A déterminer) et Zimbabwe (septembre). En matière de formation, de nombreux stages sont organisés à l'intention des encadreurs, des commissaires, des managers etc.

L'Afrique accueille par ailleurs plusieurs compétitions mondiales sur son sol. A titre d'exemple, Le Caire a accueilli les championnats du monde en 2021 avec 22

épreuves au total, dont 11 pour les hommes et 11 pour les femmes. Une compétition qui a vu 250 coureurs et 170 officiels d'équipes de 47 pays (15 pays d'Afrique, 07 pays d'Asie, 19 pays d'Europe et 06 pays d'Amérique latine). En perspective, Kigali, au Rwanda va abriter, en 2025, les championnats mondiaux de cyclisme sur route. Pour cet événement, plusieurs axes de développement du cyclisme en Afrique vont être déployés et le CAC a dit compter sur l'ACNOA, l'instance faitière du Mouvement olympique et sportif africain pour cela.





GALERIE PHOTOS























ACNOA - ANOCA

